



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

Vincent Humbert - SECTION 10 – COLLEGE B1

La section 10 du Comité national du CNRS est une section nouvellement créée, qui reprend les contours historiques de l'ancienne section 08 couvrant un large domaine scientifique comprenant les micro- et nanotechnologies, la photonique, l'électronique, l'électromagnétisme ainsi que l'énergie, et s'inscrit au sein de CNRS Physique. La création de cette section marque un moment charnière, tant pour ses membres que pour le CNRS dans son ensemble. En effet, cette période est cruciale pour la recherche française, alors que l'évaluation des travaux scientifiques et de leurs acteurs est au centre des préoccupations, et que l'enjeu d'une recherche compétitive et reconnue à l'échelle internationale est plus que jamais d'actualité.

Chercheur au sein du CNRS depuis ma nomination en 2022, j'exerce au laboratoire Albert Fert sur le développement de systèmes supraconducteur hybride pour la nanoélectronique. J'ai eu l'occasion de travailler dans différents milieux, ayant commencé ma carrière scientifique avec une thèse dans un laboratoire de physique nucléaires dans une équipe spécialiste en matière condensée, au Centre de Sciences Nucléaires et Science de la Matière. Déjà à l'époque, j'ai été représentant élu des Thésards et Postdoctorants pendant 2 ans. J'ai ensuite eu une expérience internationale de trois ans aux États-Unis, où j'ai travaillé sur des systèmes pour la nanoélectronique supraconductrice à l'Université de l'Illinois à Urbana-Champaign (UIUC), avant de revenir en France. J'ai ainsi été confronté aux réalités de la recherche dans un environnement extrêmement compétitif et parfois très différent du nôtre, porté par des personnels étudiants et de soutien. Cette expérience m'a ouvert les yeux sur les problèmes liés à la dérégulation du système de recherche et m'a donné l'envie de m'investir pour contribuer à son amélioration.

Depuis mon recrutement au CNRS, je me suis impliqué activement dans la vie de mon laboratoire. J'ai notamment contribué à la préparation de comités HCERES, je m'occupe de l'organisation des séminaires et je participe aux réunions stratégiques du laboratoire. Par ailleurs, je suis responsable de nombreux équipements communs, notamment des systèmes de microsoudures par ultrasons et d'un parc de cryostats utilisé par l'ensemble du laboratoire. Enfin, depuis mes postdoctorats et maintenant en tant que chercheur permanent, j'ai contribué activement à la formation des jeunes chercheurs en encadrant stagiaires, étudiants en thèse et des postdoctorants. Mon parcours m'a ainsi permis d'acquérir une solide expérience dans le domaine des systèmes supraconducteurs hybrides, tout en développant un attachement profond aux structures de recherche et à leur fonctionnement collectif. Tout ces engagements témoignent de mon intérêt à soutenir et structurer notre communauté scientifique.

C'est dans cette perspective que je souhaite m'investir au sein du Comité national de la recherche scientifique, section 10, collège B1. Je suis convaincu que cette instance joue un rôle déterminant dans l'évaluation de la recherche et l'orientation des politiques scientifiques. Mon engagement serait d'œuvrer pour une évaluation juste et rigoureuse, qui prenne en compte la diversité des trajectoires et des thématiques de recherche, tout en promouvant l'excellence scientifique et la reconnaissance du travail des chercheurs et enseignants-chercheurs.

Ainsi, en tant que membre du Comité national, je m'efforcerai de contribuer au développement et à la structuration de notre communauté, en essayant de veiller à ce que les décisions prises reflètent au mieux les défis futurs de notre domaine. Je suis convaincu que c'est ensemble, en renforçant nos échanges et en partageant nos expertises, que nous pourrons faire avancer la recherche et garantir son rayonnement.

Je vous invite à voter et faire voter pour moi et pour les candidats soutenus par la Cfdt Recherche EPST, en particulier pour **Maxime Darnon** du collège A1, afin de défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.



Élections au Comité National de la Recherche Scientifique 2025 - 2029

VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES CANDIDATS SOUTENUS PAR LA CFDT RECHERCHE EPST

Vous allez élire vos représentantes et représentants au Comité National dans un contexte de profondes transformations du système de recherche et d'enseignement supérieur.

Soutenus par la **CFDT Recherche EPST**, syndicat de toutes les catégories de personnel, nous nous engageons à :

- **Défendre les intérêts de toutes et tous** (chercheurs, ingénieurs, techniciens, administratifs) et promouvoir l'égalité professionnelle.
- **Renforcer la collégialité** en associant chaque métier à la conduite de la recherche.
- **Écouter et informer** l'ensemble de la communauté scientifique.
- **Préserver le sens** de notre activité dans un cadre législatif en mutation.
- **S'opposer aux "Keylabs"** et défendre une recherche publique diversifiée et collaborative.
- **Promouvoir une évaluation qualitative** plutôt que strictement quantitative.
- **Mener notre mandat en toute indépendance**, en coopération avec les autres élus de la section.

La **CFDT Recherche EPST** réclame :

- Une **évaluation des laboratoires et de leur personnel par le Comité National**, ainsi que la présence d'élus (y compris ingénieurs et techniciens) dans les Comités de visite de l'HCERES.
- Le **rejet des Keylabs**, qui concentrent les financements au détriment de la diversité et de la pluralité des recherches.
- Une **meilleure répartition des crédits publics**, avec un soutien de base conséquent aux laboratoires et une évaluation a posteriori.
- La **réduction de la charge administrative**, conséquence du recours abusif aux projets financés sur appels à projets.

Le personnel de l'ESR reste le plus défavorisé de la fonction publique en termes de carrière et de rémunération. Cela doit changer ! Nous revendiquons :

- La **revalorisation des grilles indiciaires** et l'augmentation des taux de promotion pour tous les corps des EPST et de l'Enseignement supérieur.
- Un **parcours de carrière** intégrant au moins deux grades, avec une évolution rapide pour les chercheurs.
- Le **transfert primes-points**, pour inclure une partie des primes dans le traitement indiciaire (meilleur calcul de la retraite).
- L'**égalité femmes-hommes** dans les promotions, l'accès aux postes à responsabilité et l'attribution des primes.
- La **suppression des CPJ**, qui introduisent une inégalité de recrutement et de traitement.
- Un **accès à la classe de CRHC** qui ne bloque pas celui au corps des Directeurs de Recherche.
- Le **décontingement de la HEB** et l'**allongement de la grille à la HEC** pour les CRHC et les IRHC.
- L'**attribution de la prime C3 (RIPEC)** à tous les chercheurs ayant reçu un avis favorable lors de leur évaluation.

Nous exigeons aussi :

- Le **remplacement systématique** de tous les départs par des emplois permanents non mutualisés.
- La **limitation des CDD** et des "CDI de projet" pour éviter la précarisation.
- Une **prise en charge respectueuse** des personnels en souffrance, avec une vigilance accrue sur les risques psychosociaux.

Notre objectif est de créer les conditions d'une recherche citoyenne, durable et responsable, privilégiant l'emploi pérenne et respectant ses personnels.

En votant pour les candidates et candidats **CFDT Recherche EPST**, vous choisissez des élues à vos côtés pour défendre l'ensemble des personnels de l'ESR, tous corps et statuts confondus.